

## De 1972 à 1989

### **26 février 1972 :**

Projet regroupement et fusion de communes – le CM à l'unanimité se prononce contre la fusion. Il accepterait la solution du Syndicat intercommunal à vocations multiples, sous réserve de plus amples informations.

### **10 mai 1972 :**

Panneaux d'indication des lieux-dits.

M. le Maire après avoir fait sur place l'inventaire des différents lieux-dits à signaler. Après en avoir fait l'appel, le nombre de panneaux s'élève à 130. Le CM charge M. le Maire de solliciter un devis chez deux fournisseurs afin de passer commande de réalisation de ces indications.

Projet d'aliénation de différents chemins vicinaux.

### **3 octobre 1972 :**

Horaire de réunions de conseil. Après discussion, il revient que l'heure la plus pratique pour tous est de 19 h 30.

Prise de position de projet d'assainissement. M. le Maire informe le CM que comme suite à l'adduction d'eau, en service depuis plusieurs années et vu le nombre croissant d'appareils ménagers dans les ménages, le problème d'évacuation des eaux usées devient urgent. A ce sujet, le CM après délibération décide de demander l'inscription de la commune sur les listes des projets d'assainissement dans les communes rurales.

Assainissement (en surface) marché de gré à gré avec la SCREG : réfection de trottoirs, pose de bordures de caniveaux ; bourg et hameau de la Croix Champagne, ainsi que le busage du fossé au hameau de Vaufargis.

Lotissement du Champ de la Vigne (route de la Croix Champagne).

Le Maire avise le CM que, comme suite à sa décision de la réunion du 9 août 1972 du projet d'acquisition par la commune du Camp de la Vigne section C N° 384, ce dernier se porte acquéreur de ce terrain appartenant aux héritiers Chauvin Alfred. Etude de viabilité et désignation des futurs lotissements en sont confiés à M. Maury, géomètre à Saint Calais.

### **28 février 1973 :**

Projet détournement chemin de la Bretonnière.

Adduction d'eau à la Croix Champagne. M. le Maire présente au conseil le plan des conduites d'eau à partir de Soizé et desservant une partie de la commune vers la Croix Champagne.

### **6 juin 1973 :**

Bureau de Poste. Suppression et transformation en recette postale.

Situation générale de la commune (budgétaire, voirie, lotissement).

En ce qui concerne le lotissement, l'arrêté de création est attendu.

### **31 juillet 1973 :**

Création agence postale, tenue par Madame Boucher Simone.

Autorisation d'un lotissement au lieu-dit le Champ de la Vigne.

Démission d'un conseiller municipal. Le maire fait part au CM de la démission de M. Chauveau Clément, démissionnaire de l'assemblée municipale. M. le Préfet a pris acte de cette décision.

Dépôt d'ordures : réglementation – usage réservé aux habitants de Gréez sur Roc.

### **31 août 1973 :**

Sinistre au clocher – M. le Maire fait part au CM des dégâts occasionnés par l'orage du 27 août. La foudre ayant atteint le clocher sur le versant nord, la couverture est à refaire – déclaration du sinistre aux assurances a été faite. Par ce même orage, l'horloge publique s'est arrêtée et ne fonctionne plus. Il est demandé à M. Pigal, électricien à Montmirail de faire le nécessaire pour que cette horloge marque l'heure à nouveau.

### **10 octobre 1973 :**

Destination ancien Presbytère – La demande de location par M. Houp n'est pas retenue ; projet de vendre cet immeuble après avis des Domaines.

### **28 novembre 1973 :**

Le Maire propose la formation d'un comité des fêtes et suggère qu'une date soit fixée pour une réunion publique à la mairie, en vue de la constitution d'un comité.

### **30 janvier 1974 :**

Décision à l'unanimité de vendre le Presbytère.

### **10 avril 1974 :**

Etude travaux de réfection de plancher et agrandissement de la mairie.

Jardin de l'ancienne poste. Il est décidé la suppression du jardin actuel qui sera incorporé à la voirie publique.

### **22 mai 1974 :**

Evaluation du Presbytère par les Domaines : évalué à 80.000 francs. Le CM, après en avoir délibéré, décide qu'il soit procédé à une vente aux enchères.

### **4 septembre 1974 :**

Le projet de création d'une salle de réunion a été évoqué. La décision sera fonction du résultat de la vente du Presbytère.

### **14 septembre 1974 :**

Mise en vente par adjudication du Presbytère, ce jour à quinze heures. L'adjudication, n'ayant pas atteint le montant minimum de cent milles francs que s'était fixé le CM, M. Guy Lardeyret présent dans la salle a alors fait une offre d'achat pour 100000 francs. Le conseil, après en avoir délibéré, décide d'accepter l'offre de M. Lardeyret.

### **16 octobre 1974 :**

Eclairage public. Allumage cellules poteaux électrique. Réparation du lavoir public. Il est signalé le mauvais état du lavoir public du Bas-Bourg. Le CM décide la remise en état de ce bâtiment communal.

### **5 décembre 1974 :**

Salle commune de réunion. Bureau d'études la B.E.C.A .D, représenté par M. Moriette.

### **26 mars 1975 :**

Présentation de l'avant-projet de construction d'une salle communale – le projet est de 220.000 francs, le CM autorise le Maire à contracter un emprunt de 120.000 francs ; la différence, financée par la vente du Presbytère.

### **29 mai 1975 :**

Chemins ruraux – les chemins ruraux doivent être conservés, suivant les instructions de M. le Préfet en date du 5 février 1975. Les propriétaires riverains qui se seraient appropriés de telles parcelles sont invités à en restituer l'usage à la commune.

### **16 juillet 1975 :**

Barrage de Courgirault. La réfection éventuelle du barrage de Courgirault fera l'objet d'une étude, avec le Syndicat de la Braye, après l'avis de M. l'Ingénieur des services hydrauliques.

### **24 octobre 1975 :**

Différend V.O.8 avec Saint Jean des Echelles. Le CM décide que cette question sera examinée lors d'une prochaine réunion.

### **11 décembre 1975 :**

Assainissement du bourg : étude d'un avant-projet général.

Litige avec la commune de Saint Jean des Echelles.

En résumé, la commune de Gréez entretenait depuis environ 1890, 580 mètres situés sur la commune de Saint Jean. Le CM, après en avoir délibéré, estime ne plus pouvoir assurer cet entretien, compte tenu d'une part du coût actuel des travaux qui n'a évidemment aucun rapport avec celui de la fin du siècle dernier et d'autre part, des lourdes charges imposées à la commune qui pour une démographie de 1380 habitants en 1880 est passée à 599 en 1975 et plus de 30 km à entretenir. Cette situation amène le CM à reconsidérer ce problème et c'est ainsi qu'il décide à l'unanimité de s'en tenir, désormais, à maintenir en bon état sa propre voirie dans les limites de la commune.

### **18 juin 1976 :**

M. le Maire expose au CM que par suite de la démission de M. Noblet, acceptée par M. le Préfet, à compter du 13 mai 1976, il y aurait lieu de procéder à la nomination d'un adjoint. Il sera procédé à cette nomination sans élection préalable pour compléter le conseil.

Litige avec Saint Jean des Echelles. Confirmation et maintien de la décision du 11 décembre 1975.

Salle de réunion. Etat de l'avancement des travaux en voix d'achèvement.

Salle de réunion du conseil municipal. Il est envisagé de procéder à la pose d'un plafond suspendu afin d'atténuer la résonance.

### **2 juillet 1976 :**

Election de l'adjoint en remplacement de M. Noblet, démissionnaire. M. Létang Emile ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé adjoint.

### **13 août 1976 :**

Utilisation salle des fêtes – repas anciens du 12 septembre.

Madame Chauffour de l'hôtel de France accepterait d'organiser le repas annuel des anciens, à la salle des fêtes. Cette salle n'étant pas encore réceptionnée des services de sécurité, M. le Maire déclare prendre une assurance personnelle provisoire pour la journée.

### **20 janvier 1977 :**

Avant-projet d'assainissement. Le CM se prononcera sur l'exécution de ces travaux le moment venu.

### **25 mars 1977 :**

Procès verbal, installation du nouveau conseil municipal :

Debon Maurice, Vallée Félix, Pigeard René, Chartain Lucien, Vadé Jules, Leroy Bernard, Simon Michel, Callu Maurice, Letang Emile, Dippe Henri, Chauveau Clément, Guédé Armand, Chatillon Julien.

Election du Maire et de deux adjoints.

Elus : Maire : M. Debon Maurice

1er adjoint : M. Létang Emile, 2<sup>ème</sup> adjoint : M. Chauveau Clément.

### **9 juin 1977 :**

Assainissement.

Le Maire informe le CM qu'il a fait procéder à la suspension d'enquête publique. Ceci, en raison d'une future implantation d'un lotissement non prévue à l'époque. Du fait également du changement d'emplacement de la station d'épuration.

Fermeture du cimetière. Comme suite aux réclamations pour disparition d'objets dans le cimetière, le Maire propose au CM la pose d'une serrure sur la porte principale et la condamnation de la petite porte (Nota : cette dernière ne sera jamais condamnée).

### **19 octobre 1977 :**

Déplacement du monument aux morts. Il avait été décidé le déplacement du monument aux morts. Le CM, après délibération sur ce sujet, propose qu'un devis soit demandé aux artisans de la commune.

Salle de réunion, réception des travaux. Le Maire fait part au CM que la commission des travaux s'est réunie le 12 octobre 1977 sur les lieux pour procéder à la réception des travaux. Quelques observations ont été faites en présence de M. Moriette du BECAD, concernant la fermeture non hermétique de la porte d'entrée, une infiltration d'eau vers le fond due au travail des matériaux et le carrelage non conforme au devis.

### **16 décembre 1977 :**

Proposition de vente de terrain par M. Pigeard au CM, le terrain des Grands Champs dont il est propriétaire, dans le but de créer un lotissement. Après délibération, le CM accepte le principe de vente au franc symbolique et charge le M. le Maire de faire procéder aux diverses études de viabilité afin de savoir si le principe est réalisable.

### **9 mars 1978 :**

Déplacement du monument aux morts. Le Maire fait part au CM du devis présenté par M. Pitard, entrepreneur à Dollon, concernant le déplacement du monument aux morts. Après délibération, le CM accepte de faire exécuter les travaux en régie par M. Pitard.

### **2 avril 1978 :**

Réunion exceptionnelle à la suite du décès de M. Martin ancien Maire de 1951 à 1971. Le CM s'est réuni en assemblée extraordinaire pour examiner les dispositions à prendre, en vue des funérailles. Le Maire propose l'achat d'une plaque commémorative à poser sur sa tombe. Il est décidé de faire porter le corps par les sapeurs pompiers. Ces dispositions sont acceptées à l'unanimité.

### **21 avril 1978 :**

Achat d'un bar pour la salle de réunion au prix de 2000 francs.

Ramassage des ordures. M. Gouin est choisi en remplacement de M. Vadé.

### **8 juin 1978 :**

Installation chauffage central, cantine du bourg. Le devis de M. Chaillou ayant été accepté, il a été décidé de faire exécuter les travaux pendant les vacances.

### **3 novembre 1978 :**

Etude lotissement terrain Pigeard, Vallée. Le coût étant élevé de 58 francs au m<sup>2</sup>, ce projet est rejeté par 8 bulletins non, 2 oui, 1 nul. Messieurs Pigeard et Vallée n'étant pas autorisés à prendre part au vote.

Compte rendu de la commission des chemins. Sur les possibilités de cession au riverain d'une partie du chemin n°30, dit du Bois Montfort aux Pin ardières et du chemin n°229 qui aboutit au 201, contre une parcelle boisée d'une même superficie appartenant aux familles de Franqueville, le CM accepte le principe, mais réserve son avis définitif.

Projet d'implantation téléphonique publique a pré-paiement. Le CM autorise le Maire à signer les conventions à intervenir avec les télécoms.

### **14 décembre 1978 :**

Le Maire fait part au CM de l'arrêté de M. le Sous-Préfet en date du 20/11/1978 qui ordonne le prélèvement sur le budget supplémentaire d'une somme de 7059 francs au profit de la commune de Vibraye. Le CM maintient son opposition et donne pouvoir au Maire à se pourvoir devant le tribunal administratif de Nantes.

Beffroi de l'église. Le CM accepte le devis de l'entreprise Bodet, donne son accord et mandate le Maire pour cette réalisation.

### **22 mars 1979 :**

A 20 heures, le CM s'est réuni en séance extraordinaire. Après compte rendu du Maire sur la réunion tenue à la mairie de Saint Maixent le 20 mars 1979 – le CM à l'unanimité décide de donner sa démission à M. le Préfet de la Sarthe contre la loi du 31/12/1970.

Cette loi autorisant l'inscription d'office au budget communal concernant l'investissement et le fonctionnement du C E S de Vibraye.

### **12 avril 1979 :**

M. le Sous Préfet rappelle que les décharges non contrôlées ne sont pas autorisées, qu'il n'est pas dans ses intentions d'engager des poursuites, mais conseille de prendre des dispositions en vue de leurs fermetures.

### **10 août 1979 :**

C E S Vibraye. Après délibération, le CM maintien son refus d'inscription de la somme au budget.

Echange de chemins communaux. Le Maire informe le CM de son entretien du 4 août 1979 avec M. de La Roulière et des propositions faites à celui-ci en ce qui concerne une parcelle de bois au groupement forestier, contre une partie du CR n°30. Après délibération, le CM donne pouvoir et délégation de signature pour la réalisation de cet échange.

### **18 janvier 1980 :**

Transfert de l'école de la Croix Champagne à Gréez.

Cette classe unique fonctionne avec un effectif de 11 élèves qui passera à 9 à la rentrée scolaire de 1980 – 1981. Le Maire propose le transfert de cette école au bourg et invite le CM à délibérer. Possibilité du ramassage scolaire des enfants du hameau de la Croix Champagne ou regroupement pédagogique sous forme de S.I.V.O.S avec la commune de Saint Ulphace.

Cantonnier. Le CM a retenu la candidature de M. Bourneuf Lucien en remplacement de M. Galas Georges, admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> mars 1980.

### **7 février 1980 :**

S.I.V.O.S. Création d'un syndicat intercommunal à vocation scolaire, entre Gréez et Saint Ulphace. Après en avoir délibéré le CM décide :

- la commune de Gréez sur Roc associée à la commune de Saint Ulphace en vue de la création du SIVOS Gréez sur Roc Saint Ulphace.

### **4 avril 1980 :**

Ramassage des ordures. Le Maire informe le CM des propositions faites par la société Maine Environnement pour le ramassage des ordures.

Nomination des rues et numérotage des maisons. Le Maire donne lecture de la circulaire de la Direction Générale des impôts en date du 8 février 1980, suggérant que soit réalisée, comme en ville, la nomination des rues et numérotage des maisons. Le CM, après délibération, demande réflexion sur la question afin d'étudier le coût que demanderait cette réalisation.

Prévision lotissement. En vue d'étudier la possibilité de créer un nouveau lotissement, le CM serait désireux de connaître le nombre de personnes intéressées. Pour ce faire, il est demandé à ces éventuels constructeurs de se faire connaître en mairie dans les prochains mois.

Départ en retraite de la cantinière Madame Deniau et de Madame Desoeuvre Andrée, institutrice. Un vin d'honneur et un cadeau leur sera offert à l'issue de la distribution des prix.

### **5 décembre 1980 :**

Signalisation des rues et numérotage des maisons.

Au cours de la séance, le CM en a délibéré et a décidé de conserver les noms au plan cadastral, à savoir :

1° : Grande rue (traversée du bourg – Montmirail Saint Ulphac )

2° : Rue du Nord (rue du cimetière)

3° : Rue de l'Eglise (du carrefour à l'église)

4° : Place de l'Eglise

5° : Place du Monument

6° : Rue des Grands Thurets

7° : Rue Neuve (relie la Grande rue aux Grands Thurets)

8° : Impasse des Grands Champs (lotissement champs de la Cure)

9° : Rue du Bas Bourg (part de la place de l'église au lavoir)

10° : Rue des Petits Thurets

11° : Rue des Chemins Verts (Place de l'Eglise au lotissement)

12° : Rue du Perrin (5 de la Grande Rue à la rue des Chemins Verts)

13° : Chemin du Cimetière (ancienne ligne de tramway).

Classement des chemins ruraux en grandes randonnées (demande de M. Cornu délégué départemental du comité national des sentiers de grandes randonnées) – les chemins suivants ont été retenus pour être classés.

1° : Chemin rural N° 18 dit de la Valouzière à la Maille.

2° : Chemin rural N° 20 dit de la Charmoie. Les frais de balisage et de débroussaillage étant à la charge de cet organisme.

Le ramassage des ordures est confié à l'entreprise Maine-Environnement. Toutefois la décharge n'étant pas comblée, le CM décide d'en réserver l'usage pour le dépôt de terre et gravas.

### **4 juin 1981 :**

Désaffectation école du hameau de la Croix Champagne. Le CM demande à M. le Sous-Préfet la désaffectation de cette école et l'autorisation de vendre les bâtiments qui n'ont aucune utilité pour la commune, mais au contraire lui apporte des charges.

### **22 octobre 1981 :**

Décision de la suppression de la bascule publique, devenue inservable. Il est mis fin à la gestion du droit de pesage (nota : celle-ci était grande rue en prolongement de la cour de l'école, face au N°2 bis).

Acquisition d'un lecteur microfiches matrice cadastrale pour la miniaturisation de la documentation cadastrale.

Chemins ruraux. Le C.M. s'engage à sauvegarder et conserver en leur état naturel les chemins ruraux n° 18, 19 et 20 et accepte l'inscription au plan départemental du tourisme pour promenades pédestres et équestres.

### **10 décembre 1981 :**

Stop au carrefour de la Croix-Champagne. Le C.M. ayant voté par 4 voix contre 7 et 2 blancs, le stop ne sera pas aménagé.

Aménagements horaires en raison de la durée hebdomadaire portée à 39 heures.

TGV. Dans l'éventualité du passage à Grézy du TGV sur une longueur de 7 km 300, une commission d'étude et de coordination est créée et choisie par les intéressés.

Recensement. Désignation d'un agent recenseur pour le recensement qui se déroulera du 4 mars au 2 avril 1982. Monsieur Poirier Marius est retenu pour ces travaux.

Remplacement de la cantinière en cas d'indisponibilité de madame Chesneau par madame Bruneau Jeanine qui accepterait d'assurer les remplacements.

Revision scolaire. Prévu dans la révision de la carte scolaire le rattachement de la commune de Grézy au secteur de Vibraye.

### **13 février 1982 :**

Assainissement. Le CM décide de faire poser des buses rue des Grands Thurets afin de permettre l'évacuation des eaux pluviales et usées. Le raccordement à cette canalisation restera à la charge des intéressés.

Salle communale. Expertise des dégâts causés au plafond, recherche des causes.

Pompiers : recrutement de M. Laissus pour compenser un départ à la retraite.

### **27 juillet 1982 :**

Le CM approuve la constitution d'entente intercommunale de création et gestion d'un service de soins à domicile pour les communes des cantons de la Ferté-Bernard, Tuffé, Montmirail dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées.

Visite école Croix-Champagne. Proposition d'achat de l'école désaffectée formulée par Mme Dagoreau pour la somme de 180000 francs. Le CM accepte cette opération permettant l'installation d'un artisan à la Croix-Champagne.

Cimetière. L'if situé à l'entrée du cimetière est mort et de ce fait devient dangereux. Il sera abattu.

### **3 décembre 1982 :**

Horloge. Suite aux dégâts subits à l'horloge du clocher par l'orage et la tempête, le devis de la maison Bodet s'élève à 4455 francs. Après expertise, l'assureur accepte de verser une somme de 2016 francs. Le CM accepte les travaux.

Plan d'application du règlement national d'urbanisme : le PARNU.

Le Maire expose les raisons d'un plan d'urbanisme pour préserver le milieu rural et naturel de l'implantation anarchique des constructions.

Adjonction d'un bâtiment à la salle polyvalente. Le Maire expose au CM la nécessité de construire un bâtiment arrière afin d'y entreposer le matériel divers utilisé dans la salle. Acceptation du CM.

Chemins ruraux.

Attribution de pierres pour le CR N° 18 dit de la Valouzière à la Mairie, pour la partie donnant accès au lieu-dit de l'Hernerie. Elagage des chemins communaux. Le CM refuse qu'il soit effectué par le cantonnier.

Station refoulement syndicat d'eau. Installation d'une station de refoulement destinée à alimenter la Croix-Champagne, sera implantée sur le CR N°22 côte du Tertre

### **14 janvier 1983 :**

Elections municipales des 6 et 13 mars 1983.

Du fait de la baisse de la population (moins de 500), l'assemblée se composera de 11 membres au lieu de 13.

Salle polyvalente. Réfection de la toiture par l'entreprise Dorizon. 22404 francs restent à la charge de la commune.

### **18 mars 1983 :**

Installation du nouveau conseil municipal : Vadé Joël, Merlault Martial, Pigeard René, Vallée Félix, Létang Emile, Debon Maurice, Simon Michel, Chauveau Clément, Callu Maurice, Lecomte Roger, Binet Daniel.

Election du Maire au 1<sup>er</sup> tour : Monsieur Debon Maurice par 7 voix sur 11.

Premier adjoint : Callu Maurice, 6 voix sur 11.

Deuxième adjoint : Pigeard René, 8 voix sur 11.

### **6 avril 1983 :**

Fleurissement. Le CM décide de participer au fleurissement et invite les habitants à faire un effort.

PARNU. Présentation du plan définitif. Après délibération, le CM refuse l'approbation et demande que le tracé soit revu.

Local attenant à la salle polyvalente. Acceptation des devis.

Assainissement. Etude par un bureau d'études pour reconnaître le terrain rocheux.

### **7 septembre 1983 :**

SIVOS : adhésion de la commune de Théligny approuvé par le CM.

Assainissement. Le CM décide de constituer un budget annexe.

### **20 octobre 1983 :**

Approbation du plan modifié.

Assainissement. Acquisition d'un terrain pour épandage, le Maire mandaté pour contacter le propriétaire du terrain situé à la Chesnaie.

Ossuaire. Décision de construction d'un ossuaire.

### **1<sup>er</sup> décembre 1983 :**

Assainissement Croix-Champagne. Décision de pose de buses à la Croix-Champagne.

### **12 janvier 1984 :**

Tribunal administratif. PARNU remis en cause par M. Aboukaya. Pouvoir donné au Maire pour plaider devant le tribunal de Nantes.

Pompiers. Promotion de l'adjudant Pigeard au grade de S/ Lieutenant, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 1983.

Assainissement. Accord préalable de l'avant projet général. Attribution d'une subvention de 120000 francs par le Conseil Général.

Cimetière. Construction d'un ossuaire par M. Bruneau.

Arsenal sapeurs pompiers. Isolation réalisée par les sapeurs pompiers.

Assainissement. Ouverture des plis. Après délibération, la commission a retenu la CGEE pour la somme de 760270 francs (finalement s'élèvera à 1010000 francs).

Achat de terrain pour épandage. Après refus du propriétaire de traiter à l'amiable, demande à M. le Préfet que soit déclaré une procédure d'expropriation pour utilité publique.

### **25 avril 1984 :**

Prévision fermeture de classe. Le CM décide de s'opposer à cette fermeture, ce qui ne permettrait plus de scolariser les enfants avant l'âge de 6 ans.

### **8 juin 1984 :**

Elections Européennes du 17 juin 1984. Le CM établit la composition du bureau.

Fermeture de classe. Décision de l'Académie du 18 mai 1984 de la fermeture d'un poste à l'école de Gréez à la rentrée 1984. Le CM prend acte et regrette cette décision.

### **22 février 1985 :**

Location logement école. Le Préfet autorise la location d'un logement inoccupé à l'école par suite d'une fermeture de classe.

### **14 mars 1985 :**

Programme important de réfection de voiries détériorées par le gel, emprunt de 100000 francs.

Proposition de Mme D'Harcourt pour l'amélioration de l'habitat OPAH, acceptée.

### **10 mai 1985 :**

Nomination de Mme Louissette Dippe comme femme de ménage en remplacement de Mme Chesneau, démissionnaire pour raison de santé

Attribution du logement scolaire à M. Drouin Eric.

Réfection peinture extérieure de la salle polyvalente par l'employé municipal.

Aménagement ancien chemin de Boussault en aire de repos.

### **6 juillet 1985 :**

Suppression de la cabine à la Croix-Champagne.

### **17 septembre 1985 :**

Pompiers. Demande de fourniture d'une estafette pour le transport du personnel.

Prévision achat tracteur pour employé communal.

Achat terrain Cerceau. Promesse de vente avec M. Cerceau pour l'achat d'une parcelle au lieu-dit la Chesnaie.

### **5 décembre 1985 :**

Tribunal administratif de Nantes. M. Aboukaya, ayant demandé l'abolition du PARNU, celle-ci est décidée par le tribunal. Le CM décide de ne pas faire appel.

Proposition ancien local Ribot pour loger le tracteur.

### **12 février 1986 :**

Assainissement : acceptation des devis pour la construction de la station d'épuration.

Travaux église : prise de décision pour l'installation des vitraux de l'église.

### **24 mars 1986 :**

Redevance : pour le branchement à l'égout, elle est fixée à 1500 francs par abonné.

L'employé communal faisant valoir ses droits à la retraite, il sera fait appel à candidature afin d'envisager son remplacement.

Frais de déneigement de mémoire de 666 francs présentés par Mme Chauffour pour repas servis aux personnes ayant participé le 27 février 1986 au déneigement.

22 avril 1986 : Départ à la retraite de M. Lucien Bourneuf, employé municipal. Sur les diverses candidatures, M. Cochin Clément est retenu.

### **14 juin 1986 :**

Départ à la retraite de la cantinière Mme Chesneau. Remplacée par Mme Jeanine Bruneau.

Préparation élections sénatoriales du 7 septembre.

Réception assainissement lagunage.

### **6 octobre 1986 :**

Chemin de la Durandellière. Demande de remise en état par M. Mautouchet. Le Coût des travaux à la charge du demandeur et le chemin laissé libre à la circulation.

Salle polyvalente : réfection du plafond par des bénévoles.

### **31 octobre 1986 :**

Fermeture de la boulangerie. M. Noblet informe qu'il faisait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier 1987 et n'envisage pas de céder son fond et abolit le commerce de boulanger-pâtissier et débit de boissons.

En attente de prendre des dispositions, un dépôt de pain sera installé chez Mme Vadé Chantal, charcuterie Grande Rue.

### **11 décembre 1986 :**

Achat d'un véhicule estafette.

Assainissement : suite des travaux . Suite à la 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> tranches et la qualité des travaux de la CGEE, la 5<sup>ème</sup> tranche est confiée à cette entreprise.

### **13 février 1987 :**

Prévision travaux : achat de mobilier de bureau pour les archives, d'une débroussailleuse, ventilation de la salle polyvalente, ravalement du pignon est de l'école, extension de l' éclairage public du bourg, réfection de trottoirs et travaux de voiries.

### **21 avril 1987 :**

Enquête publique pour la fabrication de charbon de bois sur Saint-Ulphace. Acceptation en considérant que cette transformation ne provoque pas de nuisance à l'environnement.

### **3 juillet 1987 :**

Réserve foncière, terrain Lucas Ernest, le CM demande au Maire de prendre contact avec Maître Rouzineau notaire, afin de faire une proposition d'achat mis en vente par M. Lucas Ernest. Superficie totale 12 ha24a 63

Eclairage public Vaufargis : pétition des habitants de Vaufargis demandant la pose d'un éclairage public. Le CM demande au Maire de prendre contact avec son collègue de Melleray en vue de satisfaire cette requête. Redevance dûe par les usagés du réseau assainissement. La gestion et les encaissements en sont confiés à la Cie Fermière de services publics.

### **30 juillet 1987 :**

Réserve foncière : décision de l'achat de la parcelle des Grands Champs pour 130000 francs, soit 8ha57a. Celle des prés de Malivet n'est pas retenue.

L'éclairage public de Vaufargis est accepté et demande d'une participation de Melleray dans la limite du pourcentage des habitants desservis.

### **23 décembre 1987 :**

Avenant N°1. Marché négocié, 5ème tranche lotissement concernant l'installation d'un poste de relèvement des eaux usées.

### **8 avril 1988 :**

Elections présidentielles, constitution du bureau.

Requête des habitants du hameau de la Croix-Champagne. A savoir : panneau de limitation de vitesse, bandes blanches.

### **28 mars 1988 :**

Elections législatives : constitution du bureau de vote.

Demande de terrain à construire. Etude sera faite par la DDE d'implantation et de viabilité d'une parcelle des Grands Champs, propriété communale.

### **29 juillet 1988 :**

Révision des contrats d'assurances, des locations de la salle polyvalente, travaux de voirie, rue des Petits Thurets.

Le Maire informe la proposition M. Vallée Félix de la vente de 2 parcelles de terrain situées rue du Nord pour une superficie de 78a 95

### **9 septembre 1988 :**

Organisation du comice du 18 septembre 1988.

Elections cantonales du 25/09/88, constitution du bureau. Arrivée de Mme Bideau, inspecteur du trésor.

Demande de permis de construire de M. Létang Emile au Bas-Bourg, avis favorable.

### **26 octobre 1988 :**

Catastrophe de Nîmes. Vote d'une subvention de 1000 francs.

Référendum du 6 novembre 1988 pour l'indépendance de la Nouvelle Calédonie. Constitution du bureau.

Assainissement 6<sup>ème</sup> tranche route des Chemins Verts et le quartier du Bas-Bourg (sera attribuée à la CGEE).

Demande de Mme Breteau Nicole pour l'aménagement de la cour du Bas-Bourg et dévier l'eau de pluie.

### **15 février 1989 :**

Elections municipales : composition du bureau de vote pour les 12 et 19 mars.

Départ du secrétaire de mairie à compter du 1<sup>er</sup> avril 1989.

Indemnité pour travaux dangereux, incomodes, insalubres et salissants à l'employé municipal M. Cochin Clément.

### **25 mars 1989 :**

Procès verbal : installation du conseil municipal des élections des 12 et 19 mars : Lecomte Roger, Vadé Joël, Cousin Charles, Merlault Martial, Bothereau Cyrille, Lecourt Alain, Giret Rémy, Simon Michel, Pigeard René, Létang Emile, Debon Maurice.

Election du Maire : 11 votants. Bothereau Cyrille élu au 1<sup>er</sup> tour par 8 voix.

Détermination du nombre d'adjoints. Votants 11, pour 3 adjoints 9 voix, pour 2 adjoints 1 voix, une voix nulle. Le CM comprendra 3 adjoints. Chaque adjoint percevra un tiers de l'indemnité du Maire.

1<sup>er</sup> adjoint élu au 1<sup>er</sup> tour par 6 voix Vadé Joël.

2<sup>ème</sup> adjoint élu au 1<sup>er</sup> tour par 7 voix Pigeard René.

3<sup>ème</sup> adjoint élu au 1<sup>er</sup> tour par 6 voix Merlault Martial.

### **2 avril 1989 :**

Formation des commissions.

Secrétaire de mairie : nommée Mme Giret Chantal en qualité d'adjoint de bureau stagiaire.

Vente terrain Vallée Félix. L'acte de vente étant en mairie, le règlement en sera effectué par le notaire, Mme Mège

Accès place du cimetière. Décision d'enrobage de la patte d'oie à l'entrée du cimetière.

Les WC publics seront raccordés au tout à l'égout et prévision chauffage de l'église.

### **13 mai 1989 :**

Demande de devis chauffage église et réparation des vitraux. Demande Ollivier d'ouverture d'une porte pour passage le long de la mairie, il est procédé au vote : 4 non et 7 oui. Un homme de loi sera consulté. Achat d'une tondeuse.

Signalisation : Le CM décide l'achat et la pose d'un panneau sens unique pour la voie des Grands Thurets.

Constitution du bureau de vote pour les Elections Européennes du 18 juin 1989.

Parking cimetièrre : Acceptation devis construction bordures trottoirs et parking.

### **9 juillet 1989 :**

Langue vivante étrangère à l'école élémentaire, demande avis du SIVOS.

Obligation du raccordement tout à l'égout. Demande de remise en l'état des bouches de lavage, courrier sera fait à la Cie Fermière.

Lotissement : Demande de lever topographique par M. Maury géomètre de Saint-Calais pour 5 ou 10 lots.

Ouverture de porte. Convention entre M. Ollivier et le CM acceptée par 7 voix contre 4.

### **20 septembre 1989 :**

Vidange fosse épuration par M. Binet pour la somme de 1800 francs.

Ecole : Demande isolation du plancher.

WC. Proposition de WC à l'intérieur de l'école. Demande aide maternelle.

Tout à l'égout M. Boucher : courrier de la Sous-Préfecture sur la non acceptation de l'avantage prévu pour M. Boucher, non conforme à l'égalité des citoyens.

### **11 octobre 1989 :**

Aide maternelle : le CM est d'accord pour la création d'un poste spécialiste des écoles maternelles.

### **26 octobre 1989 :**

Embauche assistante maternelle, la candidature de Mme Lavault est retenue.

Installation d'une ligne téléphonique à l'école.

Lotissement : Présentation d'une ébauche, étude à approfondir. Le CM est d'accord pour qu'il y ait des parcelles aux environs de 600 m<sup>2</sup>.

### **22 novembre 1989 :**

Démission de Mme Giret secrétaire de mairie, effective le 31/12/89. Le poste vacant est à pourvoir à compter du 2 janvier 1990.

Chauffage église demande de précision de devis.

Vitraux église : devis des vitraux d'arts de Janzé. Le CM demande au Maire de rencontrer l'architecte des beaux arts pour les éventuelles subventions.

Salle des fêtes : demande de caution de 500 francs pour dégâts ou nettoyage défectueux.

Assainissement Croix-Champagne. Avancement de l'étude, lettre adressée aux intéressés pour se mettre en conformité.

### **20 décembre 1989 :**

Nomination de la secrétaire de mairie, Mme Bénard Nadine, à compter du 2 janvier 1990.

Regroupement des 2 classes de l'école du SIVOS à Grééz.